

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 10 mars 2010

Handicap et emploi

Journée nationale du CCAH, le 10 mars 2010

La journée nationale du Comité national de coordination de l'action en faveur des personnes handicapées (CCAH), se déroulera le mercredi 10 mars à la Maison de la Mutualité, à Paris.

Le colloque organisé pour l'occasion aura pour thème « **Emploi, travail et handicap, le temps des coopérations** ». Il réunira notamment des travailleurs handicapés, des chefs d'entreprises, des interlocuteurs institutionnels... Plusieurs tables rondes et témoignages animeront cette journée, mettant en avant les actions des entreprises et du secteur associatif dans le domaine de l'insertion professionnelle.

La journée s'achèvera par la **cérémonie de remise des diplômes** aux « Lauréats du CCAH », qui vise à récompenser les projets exemplaires d'établissements et de services récemment soutenus par le CCAH.

La retraite complémentaire et le CCAH : trente ans de partenariat.

L'accompagnement des personnes en situation de handicap, qu'elles soient à domicile ou en établissement est un axe important des orientations prioritaires 2009-2013 de l'action sociale Agirc et Arrco. En 2008, près de 14,7 millions d'euros ont été consacrés à l'accompagnement des personnes en situation de handicap, dans les régimes de retraite complémentaire Agirc et Arrco.

Le CCAH est un acteur majeur dans le domaine du handicap. Créé en 1971 par des institutions de retraite complémentaire, l'APF et l'UNAPEI, le CCAH compte aujourd'hui plus de 65 membres, parmi lesquels des institutions de retraite complémentaire Agirc et Arrco, des mutuelles, des entreprises et des comités d'entreprise, et les principales associations nationales du secteur du handicap.

Le CCAH contribue au financement pour la création des services et des établissements destinés aux personnes handicapées. En partenariat avec ses membres, il propose des

services en direction des personnes handicapées et de leur famille. Enfin, il assure un rôle de conseil, d'échanges et d'information au niveau national, notamment auprès des maisons départementales des personnes handicapées (MDPH), et autres acteurs locaux ou nationaux.

www.agirc-arrco.fr

www.ccah.fr

P.J. : programme de la journée nationale du CCAH.

CONTACTS PRESSE

Agirc et Arrco

DCPRESSE@agirc-arrco.fr

CCAH

philippe.berranger@ccah.fr